

Carrefours de la Pédopsychiatrie

FIAP Jean Monnet
30 rue Cabanis
75014 PARIS

L'ACCUEIL, UN ACTE DE SOIN ?

**Spécificités, modalités
et limites de l'accueil
en CMP infanto-juvénile**

**Vendredi
5 février 2016**



Association des Psychiatres
de secteur Infanto-juvénile



Société Française de Psychiatrie
de l'Enfant et de l'Adolescent
& Disciplines Associées

www.api.asso.fr
www.sfpeada.fr

Ce bulletin est à renvoyer à :

A.P.I.
Dr Christophe LIBERT
C.A.T.T.P. Les Bordières
1 allée des Boutons d'Or
94000 CRETEIL

FIAP Jean Monnet
30 rue Cabanis - 75014 PARIS
Glacière / Denfert-Rochereau



L'ACCUEIL, UN ACTE DE SOIN ?

Spécificités, modalités et limites de l'accueil en CMP Infanto-juvénile

VENDREDI 5 FEVRIER 2016
FIAP Jean Monnet – 30 rue Cabanis – 75014 PARIS

Le Centre Médico-Psychologique, pivot du secteur, est la porte d'entrée principale en psychiatrie infanto-juvénile. Parmi ses missions plurielles, il en est une essentielle : l'accueil.

Parfois réduit, dans des référentiels d'allure moderne, à de la « bienveillance », l'accueil en CMP est, en fait, un acte de soin complexe. Ainsi, les spécificités de la clinique de l'accueil en pédopsychiatrie méritent-elles d'être explicitées et défendues.

De l'historique « écoute flottante » aux protocoles parfois très formalisés, l'accueil en CMP se décline sous de nombreuses formes. Quel en est le dénominateur commun ? Peut-on parler d'une action soignante collective en ce qu'elle sollicite toute une équipe ?

Les listes d'attente s'allongent. La demande toujours plus insistante n'en finit pas d'enfler. Mais qu'en est-il de cette demande ? D'où vient-elle ? Que contient-elle ? Concerne-t-elle toujours la pédopsychiatrie ?

Après le temps de l'attente, vient celui de l'accueil où la temporalité des enfants, de leurs familles et de leurs souffrances vient rencontrer celle des professionnels et de leurs outils thérapeutiques. Ne faut-il pas du temps pour que l'alliance thérapeutique se construise ? Le CMP n'en finit-il jamais d'accueillir ?

Les dispositions des CMP à accueillir ont pourtant des limites : quels ajustements possibles dans la mesure de toutes nos ressources ?

Saisissons-nous d'expériences intéressantes, innovantes susceptibles d'ouvrir des perspectives d'accueil que les embouteillages et autres difficultés de nos CMP ont tendance à refermer !

INSCRIPTIONS

A.P.I.

Docteur Christophe LIBERT
C.A.T.T.P. Les Bordières – 1 allée des Boutons d'Or
94000 CRETEIL

Montant de l'inscription : Formation individuelle : 60 €
Formation continue : 120 €

Renseignements : Madame Sophie DESFLACHES
sophie.desflaches@chicreteil.fr

9h00	Accueil 😊
9h30	Introduction des Présidents Roger Teboul, A.P.I. Michel Wawrzyniak, SFPEADA
10h00	Professeur Jacques Hochmann L'accueil au cœur de la pédopsychiatrie : mise en perspective historique.
11h00	Ateliers 1. l'accueil en CMP : une affaire d'équipe. 2. Demandes de qui, demandes de quoi ? Quelles réponses ? 3. Accueil et continuité : de la rencontre à l'alliance thérapeutique. 4. Quelles limites ? Quels ajustements possibles ? Du nouveau du côté de l'accueil en CMP ?
12h30	Déjeuner libre
14h00	Reprise des ateliers
15h30	Séance plénière Compte-rendus des 4 ateliers
15h45	Docteur Isabelle Latinis-Héritier En quoi un travail piloté par l'ARS peut-il permettre ou non d'avancer sur la problématique de l'accueil en CMP ?
16h30	Conclusions

ASSOCIATION DES PSYCHIATRES DE SECTEUR INFANTO-JUVENILE

Enregistrée sous le numéro 11930701293.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

L'ACCUEIL, UN ACTE DE SOIN ?

Spécificités, modalités et limites de l'accueil en CMP Infanto-juvénile

Vendredi 5 février 2016

Fiap Jean Monnet
30 rue Cabanis – 75014 PARIS

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL et VILLE

E-MAIL :

SERVICE ou SECTEUR :

FONCTION :

TELEPHONE :

INSCRIPTION ATELIER
(donner 2 choix par ordre décroissant)

N° ou N°

Ci-joint un chèque (bancaire ou postal) de
à l'ordre de l'A.P.I.

Le Signature :

Le reçu d'inscription et le certificat de présence seront remis sur place.
